

Référent harcèlement sexuel du CSE

DESCRIPTION :

Depuis le 1er janvier 2019, les CSE de toutes tailles (donc dans les entreprises d'au moins 11 salariés) doivent désigner un référent chargé d'orienter, d'informer et d'accompagner les salariés en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes. La formation « Référent harcèlement sexuel du CSE » a pour vocation d'accompagner ces référents dans leurs nouvelles fonctions

DURÉE : 1 Journée - 7h00.

PRÉ-REQUIS : Aucun

OBJECTIFS :

- S'approprier la législation sociale en matière de harcèlement sexuel et agissements sexistes
- Assurer son rôle de référent vis-à-vis des salariés et d'interface avec les autres élus et la direction de l'entreprise
- Devenir un acteur reconnu de la prévention en entreprise

ACCESSIBILITÉ :

- L'accessibilité au centre de formation ACKWARE, permet aux personnes handicapées de circuler avec la plus grande autonomie possible, d'accéder aux locaux et équipements, d'utiliser les équipements et les prestations, de se repérer et de communiquer. L'accès concerne tout type de handicap (moteur, visuel, auditif, mental...).

ANIMATION : PRESENTIEL OU CLASSES À DISTANCE

CLASSES À DISTANCE :

- A l'aide d'un logiciel comme Teams, Skype, Zoom etc... un micro et éventuellement une caméra pour l'apprenant.
- Suivez une formation en temps réel et entièrement à distance. Lors de la classe en ligne les apprenants interagissent et communiquent entre eux et avec le formateur.
- Les classes à distance sont organisées en Inter-Entreprises comme en Intra-Entreprise.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Réflexions de groupe et apports théoriques du formateur
- Travail d'échange avec les participants sous la forme de brainstorming
- Auto diagnostic du stagiaire : Bilan des points forts et repérage des points faibles.
- Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle
- Validation des acquis par des questionnaires, des tests d'évaluations, des mises en situation et des jeux pédagogiques.
- Remise d'un support pédagogique

SUIVI ET EVALUATION

- Evaluation de la formation par les participants et remise d'une certification ou d'une attestation de fin de formation à chaque apprenant.



ACKWARE VOUS ACCOMPAGNE DANS TOUS VOS PROJETS DE FORMATION ET VOUS APPORTE SON EXPERTISE POUR VOTRE TOTALE SATISFACTION



Référent harcèlement sexuel du CSE

Quels sont les enjeux en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes ?

- Quels sont les savoirs indispensables à une bonne prise en compte de la mission de référent ?
- Lutte contre les violences sexuelles et sexistes dans l'entreprise : apports des décrets de la loi « Avenir professionnel » du 5 septembre 2018
- Intégrer les obligations légales relatives à la protection de l'intégrité et de la santé des salariés
- Maîtriser les définitions et le périmètre du harcèlement sexuel
- Légitimer le dialogue dans l'entreprise pour favoriser la prévention des agissements sexistes

Attributions et moyens dont le référent dispose

- Mission générale de prévention des RPS et violences au travail du CSE
- Spécificité de la lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes
- Échange avec les salariés : informer et écouter
- Liberté de circulation dans l'entreprise
- Affichage obligatoire, mise à jour du règlement intérieur, du document, charte de bonne conduite

3. Référent sexisme : comment prévenir les risques ?

- Définir son mode opératoire et développer son savoir-faire d'acteur de la prévention
- Détecter les situations à risques et les moyens de prévention
- Identifier les acteurs, leurs rôles et responsabilités : direction et managers, médecin du travail, inspecteur du travail, référents CSE et référents RH

4. Gestion de crise

- Intégrer concomitamment le devoir du respect de la confidentialité et du devoir d'alerte
- Préparer tous les éléments permettant de bien transmettre les informations aux interlocuteurs pertinents
- Gérer les relations officielles et " off " avec la direction et les managers
- Intégrer les procédures des droits d'alerte et de retrait ainsi que les recours contentieux
- Préparer une phase contentieuse en matière de harcèlement sexuel